

Climats du vignoble de Bourgogne

candidats au PATRIMOINE MONDIAL de l'UNESCO

 Rejoignez-nous!



L'écho des climats

► Edito

► Actualités

- Revivez "la marche des climats" sur notre site internet !
- Une conférence pour découvrir les travaux du comité scientifique de l'Association
- Les climats présents à l'Ultra-Trail de Côte-d'Or
- Marche des climats : soirée de remerciement pour les bénévoles le 15 juin à Chambolle-Musigny
- 9èmes Rencontres de l'Association des biens français au Patrimoine mondial, les 9 et 10 juin 2011, à Amiens

► Agenda

- Assemblée Générale de l'Association, lundi 27 juin au Château du Clos de Vougeot
- L'ExpoPhoto « les climats candidats » : dernière escale à Nuits-Saint-Georges
- Réunion du Comité Stratégique et Politique, 30 septembre 2011, Hospices civils de Beaune

► Le dossier à la loupe (la parole aux scientifiques)

- HISTOIRE : « La saga des climats »

► Echos du territoire

- Des « greeters » sur le périmètre des climats

► International, regard sur un site du Patrimoine mondial

- Le Val de Loire, l'exemple d'un développement territorial d'un site Patrimoine mondial

► Comité de soutien

- Campagne de soutien du Bien Public à la candidature : nous avons besoin de vous

Edito

C'est un grand plaisir pour l'équipe des « climats de Bourgogne », et un moment important dans le cours de notre candidature au Patrimoine mondial, de partager, après ces années de travail, les contributions scientifiques fournies pour notre dossier de candidature, aujourd'hui réunies dans un ouvrage publié aux Editions Universitaires Dijonnaises (EUD), sous le titre : « les climats du vignoble de Bourgogne comme patrimoine de l'humanité ».

Grâce à la somme des recherches du comité scientifique composé d'experts nationaux et internationaux, nous avons pu définir et approfondir la Valeur Universelle Exceptionnelle de notre dossier sous tous ses aspects : historique, géologique, géographique, économique et culturel...

Merci à vous d'être venus aussi nombreux aux deux journées de restitution des contributions scientifiques, les 17 et 18 juin, au Palais des Etats et des Ducs de Bourgogne à Dijon.

Je ne peux m'empêcher de faire le lien de ce travail avec la marche des climats, le 8 avril dernier, et avec cette soirée qui a marqué, ceux qui y ont participé et qui ont assisté à cette matérialisation des climats qui, soudain délimités par des centaines de torches, nous sont apparus non plus comme un concept, mais comme des entités distinctes, concrètes, vivantes et pourtant permanentes. Chacune de ces contributions ne peut-elle pas être regardée comme l'une de ces torches qui le 8 Avril nous ont fait mieux comprendre les climats ?

L'autre volet du dossier de candidature, consacré lui à la gestion, prendra une nouvelle tournure avec la réunion du Comité stratégique et politique qui se tiendra le 30 septembre prochain, à 10 heures, aux Hospices civils de Beaune. Le plan de gestion sera à cette occasion présenté ainsi que la structure de sa gouvernance. La réunion de ces deux volets nous permettra, nous l'espérons, d'être auditionnés au mois de novembre 2011 devant le Comité national des biens français.

En attendant, nous vous invitons à découvrir ou à redécouvrir l'ExpoPhoto « les climats candidats » à partir du 11 juillet à Nuits-Saint-Georges.

Aubert de Villaine, président de l'Association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Actualités



© Armelle

Revivez "la marche des climats" sur notre site internet !

Le 8 avril 2011, dans le cadre de la candidature des Climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO, 53 personnalités ont signé la Charte d'engagement qui assurera la gestion du territoire dans le respect de sa Valeur Universelle Exceptionnelle. Un événement marqué par une marche populaire sans précédent, qui a rassemblé plus de 3 000 personnes !

« Le climat, en Bourgogne, désigne une vigne comme une œuvre d'art » (1), résume Bernard PIVOT, président du Comité de soutien de la candidature. Pour symboliser cet engagement, l'association qui porte le projet, présidée par Aubert de VILLAIN, et un collectif d'artistes dijonnais, Guls Productions, ont organisé une marche nocturne, au milieu des vignes, entre Chambolle-Musigny et le Château du Clos de Vougeot.

3 000 personnes, toutes générations confondues, ont adhéré à cette idée originale. Loin d'une marche triomphale, cette mobilisation populaire s'est déroulée dans une atmosphère bon-enfant, typique de l'esprit bourguignon. Tous, des personnalités locales aux viticulteurs, en passant par les familles du territoire ou même quelques passionnés venus du monde entier, ont voulu témoigner de leur attachement à ce patrimoine original et de leur engagement en faveur de la candidature.

Des flambeaux avaient été disposés pour délimiter les Climats traversés par les marcheurs (13 km de parcelles) entre Chambolle-Musigny et le Château du Clos de Vougeot, tandis que des comédiens expliquaient, à leur manière, l'histoire du paysage viticole.

L'évènement s'est achevé par un lâcher de lanternes célestes, portant l'espoir de voir les Climats reconnus au patrimoine mondial de l'UNESCO. Espoir qui pourrait se voir concrétiser dès 2013. Ce spectacle de lumière unique et bouleversant résonnait dans le silence des vignes comme un nouveau point d'ancrage historique. Le 8 avril 2011 fera désormais date en Bourgogne.

(1) Voir le site des climats de Bourgogne pour la définition exacte : www.climats-bourgogne.com

/// Retrouvez toutes les photos, vidéos et articles de presses de cet évènement unique sur le territoire



De nombreux auditeurs étaient présents lors de ces deux journées

Une conférence pour découvrir les travaux du comité scientifique de l'Association

Dans le cadre de la publication de l'ouvrage « les climats du vignoble de Bourgogne comme patrimoine de l'humanité » aux Editions Universitaires Dijonnaises, l'Association des climats de Bourgogne a organisé une conférence de restitution des contributions scientifiques les 17 et 18 juin, au Palais des Etats et des Ducs de Bourgogne à Dijon.

Ces deux journées, ouvertes par François Rebsamen, Sénateur-Maire de Dijon, Daniel Raichvarg, Vice-président Cultures et Cités de l'Université de Bourgogne, Jocelyne Pérard, directrice de la Chaire UNESCO « Culture et Traditions du Vin » et Aubert de Villaine, Président de notre Association, ont accueilli pas moins de 150 auditeurs !

Les sessions de cette conférence ont permis de faire découvrir au grand public la richesse et la diversité du dossier scientifique, d'entendre les communications pluridisciplinaires des intervenants, fondements de notre candidature au Patrimoine mondial.

Nous remercions vivement tous les conférenciers pour leur venue et leur contribution à l'élaboration de notre candidature, ainsi que les nombreux auditeurs nous ayant rejoints à l'occasion de ces deux journées.

/// Retrouvez prochainement l'enregistrement audio et les photos de la conférence



© Conseil Général

Les climats présents à l'Ultra-Trail de Côte-d'Or

Samedi 28 mai 2011, l'association Ultra Trail 21 et le Conseil Général organisaient le premier Ultra Trail de Côte-d'Or, une course exigeante de 90 km entre Chagny et Marsannay-la-Côte qualificative pour les compétiteurs de haut-niveau.

Afin de sensibiliser les très nombreux marcheurs et spectateurs à la candidature des climats de Bourgogne, le Conseil Général de Côte-d'Or a mis à la disposition de l'association un stand situé au village d'arrivée à Marsannay-la-Côte.

L'occasion pour nos bénévoles de faire connaître la candidature des climats du vignoble de Bourgogne et d'enregistrer de nombreux soutiens pour notre Association et le site du Bien Public (<http://www.soutenezlesclimatsaveclebienpublic.com/acueil.html>).

En un weekend, ce ne sont pas moins de 150 adhérents qui sont venus grossir la liste du comité ! Le rendez-vous est pris en 2012.



Photo de la soirée à Chambolle

Marche des climats : soirée de remerciement pour les bénévoles le 15 juin à Chambolle-Musigny

La marche des climats, le 8 avril 2011, n'aurait pas rencontré un tel succès sans le concours des 250 bénévoles qui ont permis de faire de cet événement un moment magique et unique sur le territoire. Afin de les remercier pour leur précieuse mobilisation, l'Association a organisé une soirée de remerciements le mercredi 15 juin à Chambolle-Musigny.

En avant-première, les bénévoles ont pu découvrir, cette fois-ci en spectateur, le film réalisé à l'occasion de la marche

ainsi que les nombreuses photos prises à cette occasion. A suivi une présentation du projet Greeters (cf. article "Echos du territoire") ainsi que de la campagne de soutien du Bien Public à la candidature. La soirée s'est achevée dans une ambiance bon enfant à l'occasion d'une dégustation de quelques « climats ».

/// La vidéo de la marche bientôt sur notre site internet



9èmes Rencontres de l'Association des biens français au Patrimoine mondial, les 9 et 10 juin 2011, à Amiens

C'est la ville d'Amiens, qui compte deux biens sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO - sa cathédrale, inscrite deux fois au titre de monument et des chemins de Saint- Jacques de Compostelle, et son beffroi- qui a accueilli les 9èmes Rencontres de l'Association des biens français au Patrimoine mondial, les 9 et 10 juin 2011.

Si le 9 juin était réservé à l'Assemblée Générale de l'association, la journée du 10 était elle consacrée à la thématique « patrimoine mondial et politiques des publics ». Les débats et les réflexions ont porté sur les problématiques suivantes :

- Comment mettre en œuvre un projet culturel à destination des publics spécialement adapté à la Valeur Universelle Exceptionnelle du patrimoine mondial (traitement spécifique en fonction des types de publics, lien entre gestionnaires et nature du bien) ;
- Comment faire en sorte que la VUE soit compréhensible et accessible à tous les publics : partager les valeurs du Patrimoine mondial (place actuelle de la politique des publics dans le plan de gestion, le rapport périodique peut-il être un indicateur des politiques des publics...)

Aux côtés de la Ville d'Albi et de la Mission Val de Loire, l'Association des climats de Bourgogne était invitée à présenter sa démarche de mobilisation et de partage des valeurs de la candidature autour de la marche des climats du 8 avril 2011.

Tous nos remerciements vont à l'équipe municipale d'Amiens pour son chaleureux accueil ainsi que pour la découverte organisée des trésors de la ville.

/// Le programme de ces 9èmes Rencontres à Amiens

Agenda

Assemblée Générale de l'Association, lundi 27 juin au Château du Clos de Vougeot

L'Association convie ses adhérents à son Assemblée Générale mixte, qui aura lieu le lundi 27 juin à 10h30 au Château du Clos de Vougeot. Elle sera suivie, à 12h00, d'une visite guidée de l'exposition photographique « Regards Partagés » par les trois photographes l'ayant réalisé : Armelle, Jean-Louis Bernuy et Michel Joly.



© Armelle

L'ExpoPhoto « les climats candidats » : dernière escale à Nuits-Saint-Georges

Après Dijon, Beaune et le Château du Clos de Vougeot, l'exposition photographique « Regards partagés » fait une dernière escale à Nuits-Saint-Georges.

A cette occasion, une inauguration est prévue le lundi 11 juillet à 18h30 au Jardin de l'Arquebuse. En présence des élus du territoire et de personnalités qui soutiennent la candidature, vous pourrez admirer les 36 panneaux de l'exposition sur les grilles du Jardin de l'Arquebuse, la façade du Beffroi et dans la Rue Sonoys, en face de l'office de tourisme.



Exposition présente à Nuits-Saint-Georges jusqu'au 31 octobre.

Réunion du Comité Stratégique et Politique, 30 septembre 2011, Hospices civils de Beaune

Si les 17 et 18 juin ont permis de partager avec le grand public la matière scientifique du dossier de candidature, l'autre volet, consacré lui à la gestion, prendra une nouvelle tournure avec la réunion du Comité stratégique et politique qui se tiendra le 30 septembre prochain, aux Hospices civils de Beaune.

Le plan de gestion sera à cette occasion présenté aux signataires de la Charte territoriale ainsi que la structure de sa gouvernance.

L'Association mobilise ses partenaires autour d'un objectif commun : remettre le dossier de candidature au gouvernement français à la fin de cette année.



Le dossier à la loupe (la parole aux scientifiques)



Collection Musée du Château de Versailles

HISTOIRE : « La saga des climats »

Olivier JACQUET, chargé de mission de la Chaire Unesco « Culture et Traditions du Vin »

Philippe le Hardi

Premier duc de Bourgogne de la lignée des Valois (1342-1404), il sera à l'origine de la célèbre et très politique ordonnance de 1395 bannissant le « très-mauvais et très-desloyal plant nommez Gaamez », texte rédigé expressément à la demande des bourgeois de Beaune et de Dijon. Cet ordre d'arrachage du cépage gamay en Bourgogne ne sera, semble-t-il, que peu suivi. Les successeurs de Philippe le Hardi (en particulier Philippe le Bon, son petit-fils, duc de Bourgogne de 1419 à 1467) tenteront de faire de même, mais sans plus de succès.

L'ordonnance du Hardi, malgré son peu d'écho au moment de sa parution, prendra quelques siècles plus tard une réelle importance dans la construction des « climats » de Bourgogne. Faire-valoir historique, elle servira de preuve pour le rejet du gamay des appellations de Bourgogne au moment où, dans l'entre-deux-guerres, les organisations viticoles réalisent la mise en place des appellations d'origine contrôlée.

Echos du territoire

Des « greeters » sur le périmètre des climats

Dans le cadre de la candidature des climats au patrimoine mondial de l'Unesco, l'office de tourisme « Beaune & Pays Beaunois » s'engage et constitue actuellement son réseau de « greeters », des habitants ambassadeurs.

Denis THOMAS, président de l'office, et Jean-Pierre REBOURGEON, président de Côte-d'Or Tourisme, voient dans ce projet une occasion unique pour les habitants de partager les valeurs du territoire auprès de visiteurs.

Bourguignon d'un jour Côte d'Or
Bourgogne greeters

Les « greeters » (« hôtes », en anglais) de l'office de tourisme intercommunal « Beaune & Pays Beaunois » pourront rencontrer les touristes de manière bénévole, pour leur montrer leur « coin ». L'occasion de partager quelques anecdotes et bons plans le temps d'un échange convivial et hors des sentiers battus.

Côte-d'Or Tourisme accompagne la création de ce premier réseau de greeters ; d'autres offices de tourisme du département semblent très favorables au développement du concept sur leur territoire, il s'agit donc d'un projet à suivre de près...

Lancez-vous, devenez greeters !

Vous habitez dans la communauté d'agglomération « Beaune, Côte et Sud », vous aimez l'endroit où vous vivez et en êtes fier ? Vous aimez votre région, son histoire ou ses particularités ? Vous avez une balade favorite hors des sentiers battus à faire découvrir ? Vous avez envie de partager coups de cœur et bons plans ? Vous seriez prêt à consacrer un peu de votre temps pour accueillir un touriste pendant son séjour ?

Devenez « greeter » et contactez l'office de tourisme intercommunal Beaune & Pays Beaunois, Porte Marie de Bourgogne, 6, bd Perpreuil, 21200 BEAUNE. Contact : Carine Nectoux au 03.80.26.21.30

/// Pour plus d'informations

International, regard sur un site du Patrimoine mondial



Le Val de Loire, l'exemple d'un développement territorial d'un site Patrimoine mondial

Le Val de Loire est inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 30 novembre 2000. D'une longueur de 280 km et accueillant une population de plus d'un million d'habitants répartis sur deux régions (Centre et Pays de Loire), quatre départements et 165 communes, le Val de Loire compte parmi les plus grands sites Unesco français.

Moteur en matière de développement territorial, ce paysage culturel a su valoriser ses atouts et mettre en place différents réseaux importants en France et en Europe. Retour sur les dix ans d'un site inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO avec Myriam LAIDET, Chargée de mission développement durable à la Mission Val de Loire.

1. Parlez-nous du processus d'inscription du Val de Loire au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Qui est l'instigateur de cette démarche ?

Le projet d'inscription du Val de Loire sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO fut porté par les régions Centre et Pays de Loire et les Directions régionales de la Culture (DRAC) et de l'Environnement (DREAL), fortement impliquées sur ce dossier.

Le maître d'œuvre de ce dossier reste Monsieur Yves Dauge, Ancien sénateur-maire de Chinon et Conseiller auprès du Directeur Général de l'UNESCO afin de mobiliser l'expertise

française auprès du Centre du Patrimoine mondial. Fondateur de la Convention France - Unesco, il s'est investi dans le dossier d'inscription du Val de Loire en proposant à la Communauté internationale de labelliser un corridor fluvial de 800 kms² comptant un paysage culturel parmi les plus aboutis au monde.

Le dossier, refusé en 1999 par le Comité du Patrimoine mondial en raison de la présence de centrales nucléaires sur le périmètre, fut accepté en 2000 à Marrakech (Maroc) sur un nouveau périmètre excluant les deux centrales nucléaires.

2. Quelle a été l'adhésion de la population locale et quels ont été les outils mis en place sur le territoire ?

L'inscription du Val de Loire au Patrimoine mondial, relayée par la presse locale et nationale, fut un moment de grande fierté pour les habitants ... ce qui est différent de l'engagement de plus d'1 million de personnes à contribuer à l'entretien de ce Bien de l'Humanité dans le respect de sa qualité culturelle et paysagère.

Un dispositif de gestion a été mis en place dès 2002, comprenant :

- La Mission Val de Loire, syndicat mixte créé par les Conseils régionaux du Centre et des Pays de la Loire, est l'organe opérationnel qui a pour missions de sensibiliser les habitants et d'accompagner les acteurs et collectivités en matière de gestion patrimoniale et d'aménagement territorial. Elle est dirigée depuis septembre 2010 par Isabelle Longuet.

- La Conférence territoriale, quant à elle, est un organe d'orientation présidé par le Préfet de la région Centre, coordonnateur du Plan Loire Grandeur Nature. Elle définit les grandes orientations de la Mission Val de Loire et valide le programme d'actions annuel.

3. Quelles sont les retombées d'une inscription au Patrimoine mondial pour le territoire ?

Dix ans après l'inscription du Val de Loire au Patrimoine mondial de l'UNESCO, nous constatons :

- Une appropriation réelle par les habitants de ce paysage culturel unique (des manifestations de plus en plus nombreuses).

- Une amélioration de l'offre touristique avec la prise en compte de la qualité des paysages : développement de l'oenotourisme et du tourisme de navigation, mise en valeur des berges de la Loire ... ;

- Une implication des collectivités territoriales pour construire ensemble un plan de gestion sur les bases de l'expertise « un projet pour les paysages du Val de Loire » : ce Plan de gestion sera validé en septembre 2011 par la Conférence territoriale ;

- Une offre pédagogique dans les lycées et les écoles en cours.

4. Vous êtes responsable du réseau VITOUR à la Mission Val de Loire : pourriez-vous nous expliquer quel est le rôle de cet organisme ?

Créé à l'initiative de la Mission Val de Loire et d'Interloire, l'Interprofession des Vins du Val de Loire, en 2005, le réseau VITOUR réunit 11 vignobles européens inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ces sites remarquables souhaitent faire découvrir ce qui fait d'eux des lieux et des cultures uniques. Ils partagent tous le même constat : la nécessité d'impliquer les collectivités locales et leurs régions, les gestionnaires du patrimoine et les opérateurs touristiques pour une valorisation optimale de leurs territoires.

Avec l'appui de l'Union européenne (financement INTERREG), les membres du réseau VITOUR travaillent au développement durable de leurs paysages et à leur découverte à travers des actions touristiques innovantes. C'est ainsi qu'ont été lancés en 2005 et 2010 deux programmes afin d'échanger sur les bonnes pratiques entre sites viticoles européens classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Fin 2012, un guide sur la préservation des sites viticoles dans l'Union Européenne devrait être édité, permettant de regrouper et de synthétiser toutes les contributions des membres du réseau VITOUR.

Nous remercions vivement Myriam LAIDET pour sa disponibilité et ses précieuses indications.

[/// Site officiel du Val de Loire](#)

Comité de soutien



© Jean-Louis Bernuy

Campagne de soutien du Bien Public à la candidature : nous avons besoin de vous

A la mi-janvier, le journal « Le Bien Public » a lancé une opération « 52 semaines, 52 000 signatures » (opération de sensibilisation et d'appel à soutien) et a ouvert un site internet rassemblant l'ensemble des articles relatifs à la candidature, permettant à tous ceux qui le souhaitent de se familiariser avec le dossier bourguignon.

Après avoir enregistré de milliers de soutiens au cours des premiers mois, la mobilisation autour de cette campagne se poursuit.

Vous pouvez être l'ambassadeur de cette opération de soutien en informant vos proches, vos collègues et en les invitant à s'inscrire sur le site du Bien Public.

On compte sur vous !

[/// Soutenez les climats du vignoble de Bourgogne avec le Bien Public](#)